

Livres

Number 818, Fall 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/99670ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

(2022). Review of [Livres]. *Relations*, (818), 69–72.



LA COMMUNION QUI VIENT

PAUL COLRAT, FOUCAULD GIULIANI ET ANNE WAELES
PARIS, ÉDITIONS DU SEUIL,
2021, 256 P.

CHRISTIANISME SOCIAL ET POLITIQUE : POUR UNE PRATIQUE RADICALE

La communion qui vient est un objet intrigant dont il faut d'emblée souligner la puissance de l'écriture. Celle-ci n'est pas née d'une volonté d'élaborer les cadres d'un système rigoureux de philosophie politique. Elle est plutôt la traduction, à vif, urgente, d'une expérience politique creusée par les exigences de la foi.

La rencontre entre ces deux champs de l'existence humaine, le politique et la foi, fait en sorte que le texte se construit au moyen d'une constellation hétérodoxe, voire étrange, de citations et de références : de l'apôtre Jean à Michel Foucault, de Paul de Tarse à Judith Butler, de Thomas d'Aquin à Giorgio Agamben. Un assemblage inusité de références qui invite à réfléchir à nouveaux frais à ces deux champs d'existence et à leur relation.

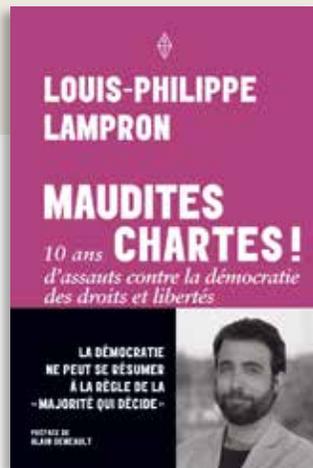
Tout d'abord, ces carnets racontent l'intensité d'une expérience de foi qui s'articule autour d'une manière particulière de « faire Église ». La vie de l'Église ne se raconte pas en rites, en dogmes ou en reliques ; elle ne renvoie pas à l'état de son *membership* ou à celui de son parc immobilier. Elle se caractérise plutôt, et premièrement, par un certain mode de présence au monde et aux autres. La vie de la foi est donc avant tout constituée de gestes et de relations. « Là où un acte charitable a lieu, là où une inspiration collective débouche sur une réalisation conforme à l'esprit évangélique, la cité de Dieu trouve matière à s'agrandir et à se solidifier » (p. 66). La vie de l'Église se constate à l'apparition dans le monde de gestes qui tissent les linéaments de ce que les auteurs appellent « communion », une assemblée vécue en marge du principe étatique. Les auteurs et l'autrice ancrent leur compréhension de la foi dans cette idée qu'on reconnaît les chrétiens et les chrétiennes à l'amour qu'ils se vouent les uns aux autres (Jean 13,35), donc dans une relation « plus inconditionnelle que le culte » (p. 77). Ce type de relation possède par ailleurs « une puissance de conversion de tout ce qui est créé » (p. 78), c'est-à-dire que la foi a pour vocation non seulement d'interpréter

le monde, mais de le transformer. C'est ainsi qu'est présentée leur pensée sur les effets proprement politiques de leur foi.

Cette foi refuse tout d'abord d'être instrumentalisée en vue d'orchestrer, par exemple, une défense de la civilisation occidentale face à une soi-disant « menace » islamique ou « perte » de l'héritage chrétien. Elle refuse également d'être associée aux pouvoirs tant politiques qu'économiques, qui structurent et violentent la vie humaine. En ce sens, elle prend une tonalité décidément anarchiste et anti-ordre établi. Les promesses politiciennes sont décrites comme de « faux messianismes » (p. 59-61). L'économisme libéral y est soumis à une critique radicale, notamment en ce qui a trait à la coupure à la fois immorale et destructrice entre l'intérêt de la vie (humaine et non humaine) et les intérêts capitalistes (p. 109-118). La marchandisation de la vie y est décrite avec la pertinence radicale des analyses situationnistes, marxistes et foucauldienne (p. 13-23).

La faiblesse principale de l'ouvrage réside dans le revers de la puissance d'écriture, évoquée en ouverture. C'est que l'écriture d'une expérience de vie chrétienne radicale, qui fait voir le monde dans lequel cette expérience s'enracine, ne se préoccupe pas d'étayer ses arguments, ni ne cherche à convaincre : elle interpelle. L'essai peut même désorienter parfois en raison de la multiplication de ses attaques et de ses critiques. Il parlera en revanche à ceux et celles qui se reconnaîtront d'emblée dans cette expérience de foi et cette forme d'engagement politique, ainsi que dans l'appel à une radicalisation spirituelle et politique. C'est là le pari de toute écriture radicale : de trouver ses lecteurs et lectrices au risque d'une complexité qui peut, par moments, être rebutante. Qu'il interpelle ou non, ce livre a malgré tout la vertu de poser des questions qui agitent longtemps les esprits. ■

Patrick Renaud



MAUDITES CHARTES!

LOUIS-PHILIPPE LAMPRON
MONTRÉAL, SOMME TOUTE,
2022, 240 P.

LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE COMME TENSION ENTRE DROIT ET POLITIQUE

Louis-Philippe Lampron est professeur de droit à l'Université Laval. C'est aussi un constitutionnaliste engagé, qui commente dans les médias les questions juridiques d'actualité et qui participe aux commissions parlementaires, à titre d'expert en droits de la personne. Ce livre rassemble plusieurs de ses contributions rédigées au fil des années, depuis les conflits sur la place du religieux dans la société québécoise dans le contexte de la commission Bouchard-Taylor, jusqu'aux enjeux plus récents liés à la liberté académique et à l'urgence sanitaire.

Sur ces questions et face aux nombreuses critiques populistes de la « démocratie des droits de la personne », Lampron rappelle l'importance cruciale de ces droits pour la démocratie, depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948). Il réitère qu'il n'appartient pas aux gouvernements de déterminer la portée des droits, mais bien aux tribunaux indépendants, qui pourront protéger les minorités vulnérables des abus de l'État. Il ne s'agit pas ici d'un gouvernement des juges, car ces droits appartiennent à la population et contribuent à ce que des personnes ne soient pas indûment ciblées lorsqu'elles critiquent les pouvoirs, ce qui renforce la discussion démocratique.

Lampron est aussi d'avis que les droits individuels et des minorités, aussi importants soient-ils, ne sont pas des absolus : il importe de les mettre en équilibre avec d'autres droits et intérêts collectifs. Or, si le législateur propose une loi qui empiète sur certains droits — comme la Loi sur la laïcité —, il lui faut présenter des motifs sérieux, qui se justifient dans le cadre d'une société libre et démocratique. Cet exercice n'est pas que juridique : c'est aussi devant le Parlement et les citoyens et les citoyennes du Québec que le gouvernement doit justifier son action. Il importe donc de maintenir un équilibre entre la protection des droits et l'action des gouvernements. En cela, l'auteur s'inscrit dans le courant de la modernité libérale qui, depuis la Glorieuse Révolution et les écrits de John Locke, avance que la liberté exige la division et l'indépendance des pouvoirs, qui se limitent mutuellement, tandis que la concentration des pouvoirs mène au despotisme.

L'auteur met aussi en garde contre la fausse équivalence entre l'opposition à la Charte canadienne des droits et libertés, imposée au Québec sans son consentement, et l'opposition aux droits de la personne en soi. Après tout, la Charte des droits et libertés de la personne du Québec existe depuis 1975, bien avant la Charte canadienne. Si l'auteur comprend la logique derrière la dérogation à la Charte canadienne pour la Loi 21 sur la laïcité de l'État, il s'oppose par contre à ce que le gouvernement du Québec déroge aussi à l'application de la Charte québécoise.

Il en va de même pour la liberté académique, qui n'est pas le privilège de l'élite professorale, mais une liberté essentielle à la vie démocratique, aussi importante que la liberté de presse, surtout en une ère de désinformation de masse. Pour Lampron, ces libertés permettent aux universitaires et aux journalistes de fournir des données et des analyses indépendantes, qui nourrissent le débat public et permettent de critiquer les actions des pouvoirs publics et privés.

Enfin, l'auteur déplore que les gouvernements soient prompts à se donner les pleins pouvoirs, à attaquer l'indépendance des institutions de contrepouvoir, à légiférer à coups de loi d'exception et à instrumentaliser les droits, notamment en temps de crise. Il donne en exemple le projet de loi 78 du gouvernement de Jean Charest qui, sous prétexte de défendre le droit à l'éducation, a écrasé le mouvement étudiant en 2012 et a bafoué son droit conventionnel à la grève, qui existait depuis les années 1960. Or, c'est justement en situation de crise que les garde-fous doivent être renforcés, pour éviter les mesures arbitraires et l'absence d'imputabilité.

Seule ombre au tableau, certains chapitres semblent trop collés au contexte qui les a vu naître, comme ceux portant sur le projet de loi 62 (sur la neutralité religieuse). Ils auraient pu bénéficier d'un travail d'actualisation pour mieux tenir compte de l'évolution des enjeux. Cela dit, dans l'ensemble, l'ouvrage reflète bien la pensée claire et critique de l'auteur, qui demeure un grand pédagogue sur les enjeux des droits de la personne. ■

David Sanschagrin



L'HABITUDE DES RUINES

MARIE-HÉLÈNE VOYER

MONTRÉAL, LUX, 2021, 216 P.

OÙ SONT PASSÉES LA MÉMOIRE ET LA BEAUTÉ ?

Marie-Hélène Voyer, poète, essayiste et professeure de littérature au Cégep de Rimouski, veut ici créer une onde de choc, nous ébranler, nous sortir de notre torpeur et de notre paresse collective sur les questions d'aménagement, d'architecture, de patrimoine et d'urbanisme. Sa plume, incisive, cynique et intelligente, s'attaque à la tendance de fond du « tout au bulldozer » qui afflige le Québec depuis plusieurs décennies. Elle explique ici ses intentions dans une limpidité impossible à paraphraser sans y perdre au change : « Cet essai se veut un pavé lancé contre notre accoutumance anesthésiée à la démolition, une dénonciation de la laideur lancinante, du lissage permanent – à la fois social et historique – de nos villes, et de cet avachissement généralisé du paysage que l'on provoque au nom de l'orgueil vide de la nouveauté pour la nouveauté. » (p. 5). Bref, pourquoi, au Québec, vit-on encore avec cette manie de la *tabula rasa* malgré un imaginaire collectif généralement porté sur la mythification du passé ?

À travers de courtes vignettes, Voyer se penche sur certains des éléments incontournables de notre paysage sociohistorique, à partir des souvenirs de son coin de pays rimouskois : maisons, cabanes, croix de chemin, ponts couverts, rivières disparues et autres moulins. Puis, elle s'attaque à ce qu'elle nomme des « laidismes », soit les « néomanoirs » – aussi connus sous le nom de *monster houses* –, mais également les condos et les résidences privées pour aînés. Elle débusque notamment les emprunts stylistiques postmodernes propres à ces constructions de l'ère de la mondialisation, qui pigent constamment dans le registre européen ou mondial, comme si l'habitat vernaculaire québécois ne suffisait jamais à lui seul. Lorsqu'il est reconnu, comme au Vieux-Québec, le patrimoine fait l'objet de ce qu'elle nomme une « fétichisation médiévale ». Dans son ouvrage, Voyer traite également de notre mépris pour certains monuments tombés dans l'oubli ou pour l'art public souvent jeté aux vidanges avec une nonchalance désarmante, à l'instar de la manière dont on a vidé de leurs habitants cer-

tains villages gaspésiens, devenus fantômes. Une violence qui est, selon elle, normalisée et passée sous silence.

Dans l'essai, la part belle est donnée à Rimouski, ville d'une urbanité morne mais sise dans un décor imposant et magnifique, un gâchis comme tant de villes québécoises, striées d'artères commerciales désincarnées et flanquées de différentes franchises sans intérêt. On ne saurait trouver meilleur exemple empirique de son propos. N'hésitant pas à bien s'entourer, citant Pierre Perrault, Jacques Ferron, Jean-François Nadeau ou Anne Hébert, Voyer nous fait aussi connaître le travail acharné de ces littéraires, artistes et journalistes qui, sans relâche, documentent les pertes, les combats et les luttes de ces bouts de spatialité, parfois dans l'indifférence générale. Pour contrer la double force du laidisme et de l'oubli, l'idée serait de travailler à la création de « refuges », procurant l'épanouissement de la « vie bonne ». Mais pour y arriver, il faudra confronter les promoteurs immobiliers et ceux qu'elle nomme les « élus à cravate ».

En dépit de quelques recoupements avec les écrits de *la conspiration dépressionniste*, malgré le peu d'attention donnée aux rapports coloniaux dans la réflexion sur l'occupation du territoire, et finalement, malgré un léger sentiment de déjà-vu pour qui connaît la littérature sur les non-lieux – pensons ici à Marc Augé, Michel de Certeau, Iain Sinclair ou Manuel Delgado –, ce livre sera certainement lu avec passion par toutes celles et ceux qui espèrent, au minimum, un Québec moins laid. Les images, bien choisies, invitent à la promenade, à l'exploration, aux détours. Peut-être que le problème réside là, en fait. La voiture, qui crée, entretient et nourrit ces aberrations, nous rend aussi moins sensibles au territoire et à ses finesses. ■

Julien Simard



LA PAROLE SORCIÈRE

EVE MARTIN JALBERT
MONTRÉAL, ÉDITIONS
DE LA RUE DORION, 2022, 256 P.

LES MOTS ENSORCELÉS

La figure de la sorcière occupe une place de plus en plus importante dans la pensée féministe depuis une dizaine d'années. L'ouvrage *Sorcières : la puissance invaincue des femmes* (Zones, 2018) de Mona Chollet n'est pas étranger à cette montée. L'immense succès qu'il a obtenu est à la fois signe des temps et vecteur d'un grand retournement de la symbolique associée à la sorcière. Comme le souligne Eve Martin Jalbert, en introduction à son essai, ce retournement permet de s'éloigner des stéréotypes traditionnellement associés aux sorcières pour découvrir une grande variété de profils : guérisseuses, sages-femmes, guides spirituelles, porteuses de cultes anciens, femmes sans enfants, lesbiennes, rebelles... Elles avaient toutes une chose en commun : « une autonomie qui dérangeait, qui menaçait de subvertir les privilèges et la marche du monde » (p. 25-26).

Raconter l'histoire des sorcières et retracer l'oppression des femmes que cela implique n'est pas le cœur du livre, mais plutôt son point de départ. D'autres l'ont fait avant – Starhawk, Silvia Federici et, bien sûr, Mona Chollet, entre autres. Eve Martin Jalbert vient en fait prolonger leur démarche afin de débusquer non pas la sorcière, mais la sorcellerie elle-même. Et pas n'importe laquelle, pas celle des mauvais sorts que l'on retrouve bien souvent dans les contes, mais plutôt une sorcellerie de l'émancipation. Une magie qui s'exerce à travers les mots, qui passe par la parole et s'incarne notamment dans la littérature.

Jalbert traverse ainsi une grande constellation d'œuvres allant de 1984 de George Orwell, à *La couleur pourpre* d'Alice Walker, en passant par *L'Eugélonne* de Louky Bersianik, *L'homme rapillé* de Gaston Miron, *Le Magicien d'Oz* de L. Frank Baum, sans oublier *The Revolution Will Not Be Televised* de Gil Scott-Heron, les chansons d'Anne Sylvestre, de Lauryn Hill... L'essai ratisse large, s'attardant principalement à ce que l'on appelle la grande littérature, mais sans négliger la culture populaire.

Fait à noter, parmi les quelques œuvres énumérées ci-dessus, aucune ne contient de personnage de sorcière. De même, on n'oserait pas

qualifier leurs auteurs et autrices de sorcières. Cela est représentatif de la vaste majorité des quelque 50 œuvres traitées dans l'essai, dont la démarche vise à rechercher les conditions ou processus qui confèrent à un texte une magie, à savoir une capacité intrinsèque d'animer la conscience, d'opérer une sorcellerie et d'inspirer l'action. Ainsi, pour Eve Martin Jalbert, un texte porteur d'une parole sorcière doit par exemple comporter une ouverture vers un ailleurs dégagé des forces oppressives ou permettre aux lecteurs et lectrices de découvrir leur capacité insoupçonnée d'accomplir des choses.

À la lecture de ce livre, on se questionne parfois sur la pertinence du recours à la notion de sorcellerie pour repérer dans les œuvres les conditions essentielles d'une parole émancipatrice. Toutefois, ce recours prend pleinement son sens dans le dernier tiers du livre, alors qu'Eve Martin Jalbert ouvre sa réflexion sur la dimension mystique ou spirituelle présente dans plusieurs textes. La parole sorcière est à même de libérer une énergie vitale qui surgit souvent au détour d'un détail. Pour être réellement porteuse, cette magie doit inciter à créer des cercles où se partage l'énergie émancipatrice qui s'amplifie d'autant : rassemblement militant, rencontre qui forge la résilience, chœur de chants, cercle amical... À travers la littérature, la parole sorcière rassemble et protège. Elle donne espoir, permet de rester en mouvement.

Cet essai est d'une richesse surprenante. À la fois personnelle et bien argumentée, la réflexion sur le pouvoir de la littérature qui y est développée identifie remarquablement plusieurs des ressorts essentiels des textes militants ou engagés. L'usage de la notion de sorcellerie y est au final d'une grande pertinence, car il permet d'éviter un recours trop important au canon de la critique littéraire, et laisse ainsi l'espace à la parole des personnes opprimées, et ce, jusque dans les concepts développés dans l'ouvrage.

Gabriel Vignola